

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Dimanche dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 11 mars.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décret impérial portant promulgation d'un article additionnel à la convention d'extradition conclue, le 9 Novembre 1843, entre la France et les Etats-Unis d'Amérique ;

Nominations d'agents de change dans les départements.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La Commission chargée de l'examen des candidats aux bourses impériales et communales dans les lycées et collèges se réunira à la Préfecture, le jeudi 14 avril prochain, à 8 heures 1/2 du matin, pour la première session de l'année 1859.

La liste d'inscription sera ouverte à la Préfecture du 15 au 31 mars. Les pièces à produire par les aspirants et les matières sur lesquelles ils seront examinés sont indiquées dans une note insérée au recueil des Actes administratifs de la préfecture (page 190, année 1853).

Néanmoins, la Commission pourra faire porter ses interrogations, notamment en ce qui concerne l'histoire et la géographie, sur les matières comprises dans le programme actuellement suivi dans les lycées et collèges, conformément aux prescriptions de la circulaire du 7 août 1857 et de l'arrêté du 12 du même mois.

Quant aux candidats qui n'auraient point dans le cours de leurs études, suivi ce nouveau programme, ils devront être examinés, comme par le passé, à moins qu'ils ne demandent à subir l'examen d'après le programme modifié.

Si on en croit certains bruits, une nouvelle Compagnie chercherait à se constituer à Paris pour reprendre l'idée des caisses d'escompte. On attribue ce projet à un des écrivains de la presse financière qui a eu déjà l'occasion de se montrer le partisan de cette idée.

Diverses lettres transmises des académies au ministère de l'instruction publique mentionnent une affluence inaccoutumée de candidats pour les fonctions d'instituteurs primaires.

Au ministère de l'agriculture et du commerce on a des renseignements faisant connaître que les réserves de boulangerie seront effectuées partout avant le 15 mai, dernier délai fixé par une récente circulaire adressée aux préfets.

Cette mesure produit le meilleur effet dans les nombreuses localités où elle est ordonnée.

Du reste, toutes les nouvelles agricoles sont satisfaisantes. Rarement les semailles de printemps ont eu lieu dans de plus favorables conditions.

Dimanche a été lu, dans toutes les églises du diocèse, le mandement de Mgr. l'archevêque de Cambrai pour le carême de 1859. Cette instruction pastorale combat l'ignorance en matière de religion, signale ses causes et ses effets. Ses causes : la première tourmente révolutionnaire, l'insuffisance de l'instruction et de l'éducation religieuse dans les familles et dans certains établissements où s'éleva la jeunesse, la violation de la loi du dimanche et ses suites ; ses effets : l'ignorance et l'oubli des devoirs de la vie chrétienne, le rationalisme dans les classes supérieures, la facilité de la séduction et de l'apostasie dans les classes populaires, à l'aide des pièges qui leur sont tendus par les sectes séparées de l'Eglise.

« Où donc, dit le mandement, ce prosélytisme agressif qui trouble depuis quelque temps la paix religieuse dont jouissaient nos contrées porte-t-il ses tentatives de subversion ? Où l'hérésie fait-elle de préférence circuler ses libelles ? C'est dans ses agglomérations d'ouvriers, que leur pauvreté expose à se laisser éblouir par l'éclat d'un peu d'or, qui ont oublié le catéchisme qu'on avait jadis enseigné à leur enfance, qui ne savent plus que manier les instruments de leurs durs labeurs, et sont devenus étrangers à toute pratique comme à toute instruction chrétienne (p. 9). »

Voici le résumé du dispositif : Le temps paschal commencera le dimanche de la Passion 10 avril, et finira le 2^e dimanche après Pâques, inclusivement. — On peut user d'aliments gras le dimanche à tous les repas, et les lundi, mardi et jeudi au repas principal seulement, depuis le premier dimanche de Carême jusqu'au jeudi de la semaine de la Passion inclusivement.

La permission d'user d'aliments gras les samedis ordinaires de l'année ne s'applique point aux samedis du Carême ; la même exception a lieu pour les samedis des Quatre-Temps et pour ceux qui tombent une vigile de fête où le jeûne est d'obligation.

Excepté le Vendredi-Saint, est permis à tous l'usage des œufs chaque jour, pour le repas principal et même pour les deux repas, à ceux qui sont exempts de la loi du jeûne. Cette loi est rigoureusement obligatoire pour tous les fidèles qui ont 21 ans accomplis et n'ont pas de raison légitime de dispense.

Les militaires en activité de service et les employés de douanes sont exhortés à s'abstenir de manger de la viande le Vendredi-Saint.

Ceux qui usent de la permission de faire gras doivent faire une aumône spéciale, selon les facultés de chacun, pour les grands et petits séminaires du diocèse.

L'usage de la viande est autorisé le dimanche des Rameaux comme les autres dimanches, et pour un seul repas, le jeudi et le mardi de la Semaine Sainte ; les personnes riches ou aisées qui usent de cette permission, feront une aumône spéciale pour l'entretien des prêtres auxiliaires.

On avait annoncé, il y a quelques jours, que les deux câbles électriques qui servent à transmettre les dépêches directes entre Londres et Paris s'étaient de nouveau rompus, et que le service se faisait par Ostende. D'après les renseignements qui sont fournis à l'*Indépendance Belge*, il n'y a eu qu'un câble, non pas rompu, mais qui a subi un dérangement, lequel a disparu depuis longtemps. Le service se fait directement entre Paris et Londres, comme par le passé.

Le printemps commencera cette année le 20 mars, à trois heures cinquante-cinq minutes du soir.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 2 centimes à l'hectolitre.

Le concert de M^{lle} Zoé Lecocq aura lieu lundi prochain, à sept heures, dans le salon de la Mairie.

Tout fait espérer une soirée musicale des plus attrayantes.

Le concours empressé des souscripteurs est une nouvelle preuve des sympathies que le talent et l'infortune ne manquent jamais de rencontrer dans notre ville.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un concert vocal et instrumental serait donné prochainement par les Orphéonistes (Crick-Sicks) de Tourcoing, avec le concours de la Société Philharmonique de cette ville et celui de la Grande-Harmonie de Roubaix.

Le programme de cette soirée musicale vient de nous être communiqué ; nous nous empressons de le publier.

Nous sommes certain qu'il y aura dans les salons du Casino une réunion nombreuse d'amateurs, des Jeux villes, le lundi 21 mars, jour fixé pour le concert.

On peut souscrire, dès aujourd'hui, au bureau de ce journal.

La Société Philharmonique de Wattrelos se propose de donner, le dimanche 27 mars, un Concert au bénéfice des pauvres.

Plusieurs artistes et amateurs doivent prêter leur concours en cette circonstance, et assureront ainsi le succès de cette bonne œuvre.

Nous publierons le programme dans notre prochain numéro.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 12 MARS 1859.

JUGE ET BOURREAU

Le 17 novembre 1807, à une heure de l'après-midi, un traîneau attelé d'un cheval entra dans la cour de l'une des premières maisons d'un village de l'Estland. A peine le cheval, qui arrivait au galop, les rênes flottantes, eut-il dépassé le seuil de la grande porte, qu'il s'arrêta tout court, haletant, couvert de sueur, le regard effaré. Sur le siège du traîneau était assise une jeune femme vêtue d'un costume de paysanne. Quoique le froid fût très vif et que la neige tombât à gros flocons, elle ne fit aucun mouvement pour descendre.

En moins d'une minute, la plupart des habitants de la maison se trouvèrent réunis autour du traîneau. L'inconnue n'était pas morte, ainsi qu'ils l'avaient cru d'abord ; mais à son aspect, ils se reculèrent ou s'enfuirent tous épouvantés. De larges gouttes de sueur froide coulaient le long de ses joues plus blanches encore que la neige, ses yeux hagards et fixes regardaient devant elle sans rien distinguer, ses lèvres pâles, entr'ouvertes à demi par un léger tremblement convulsif, laissaient apercevoir ses dents fortement collées les unes contre les autres. A part ce léger signe de vie, l'effrayante immobilité de

son corps et de tous ses traits lui donnait l'apparence d'un cadavre ou d'une statue de marbre. Cependant son premier mouvement d'effroi réprimé, une jeune fille eut le courage de s'approcher de cette femme et de lui adresser quelques paroles. Au son d'une voix humaine, elle tressaillit des pieds à la tête, passa rapidement ses deux mains sur son front et sur ses yeux, jeta un regard inquiet autour d'elle, et désignant du doigt la porte de la cour qui était restée ouverte :

— Fermez-la ! s'écria-t-elle ; fermez-la ! ils me poursuivent ! ils seront ici dans un instant. Vite ! vite !

En achevant ces mots, elle s'élança hors du traîneau, se précipita dans les bras de la jeune fille qui venait de lui parler, la serra convulsivement sur son cœur et tomba évanouie.

Aussitôt on s'empressa de la relever, on la porta dans l'intérieur de la maison, près d'un grand feu, on lui prodigua tous les secours que réclame sa position. A peine a-t-elle recouvré l'usage de ses sens, que chacun l'accabla de questions ; on lui demanda qui elle est, d'où elle vient, où elle va ; on veut savoir surtout pourquoi elle était si effrayée, qui la poursuit, pourquoi elle verse des larmes si abondantes. La chambre dans laquelle elle se trouve est remplie de curieux. Parmi ceux qui l'interrogent, se fait remarquer le fils du maître de la maison, âgé de vingt ans environ, et qui tient encore dans sa main droite la hache avec laquelle il fendait du bois au moment de l'arrivée du traîneau. La beauté et la douleur de l'inconnue semblent avoir produit une vive impression sur l'esprit de ce jeune homme. Il est impatient de connaître la cause de son effroi et de sa tristesse, pour la rassurer et pour la consoler. S'il

a gardé l'arme terrible dont il se servait quelques instants auparavant, c'est que déjà peut-être il roule dans sa tête de vagues projets de vengeance.

Enfin, cédant aux sollicitations de tous ceux qui l'entourent, la jeune femme commence en ces termes, au milieu d'un profond silence, le récit suivant :

— Ayant appris que l'une de mes tantes, qui habite un village éloigné, était dangereusement malade, je résolus d'aller lui rendre visite. Ce matin donc j'attelai mon cheval à un petit traîneau, et je me mis en route...

— Seule ? s'écria le jeune homme armé de sa hache.

— Seule ? répétèrent plusieurs autres voix.

Pour bien comprendre cette exclamation, une courte explication est ici nécessaire. Lorsque les troupes russes, qui avaient conquis la Finlande, sous le commandement du général Buxoyden, retournèrent dans leurs foyers, elles furent suivies de bandes innombrables d'ours et de loups, qui se disputaient entre eux les cadavres des chevaux morts de fatigue ou de froid et les débris abandonnés des provisions de bouche. La province de l'Estland, qu'avait traversée le gros de l'armée, demeura longtemps après son passage infestée de ces bêtes féroces, qui, privées de leurs anciennes ressources, attaquèrent non-seulement les animaux domestiques, mais les hommes. On ne pouvait voyager en sûreté, à quelque heure du jour que ce fût, sur les routes les plus fréquentées, sans une forte escorte. Tous ceux qui ne prenaient pas les précautions nécessaires périssaient victimes de leur imprudence. Durant l'hiver précédent, quarante individus avaient été, dans un cercle, dévorés soit par des ours, soit par des loups.

— Seule ! répondit l'inconnue d'une voix entrecoupée de sanglots ; malheureusement non, je n'étais pas seule... Oh ! pourquoi ai-je osé entreprendre un pareil voyage ! pourquoi ne l'ai-je pas entrepris seule !... Oh ! ne me forcez pas, je vous en supplie, à vous raconter maintenant ce qui m'est arrivé ce matin !...

— Que vous est-il donc arrivé ? Qui vous accompagnait ? lui demandèrent la plupart des personnes présentes, de plus en plus curieuses de l'apprendre.

— Infortunée que je suis ! répliqua-t-elle. J'avais emmené avec moi mes trois enfants, dont l'aîné venait d'atteindre sa cinquième année, et dont le plus jeune, une charmante petite fille de six mois, était encore à la mamelle.

Un cri d'horreur et d'effroi s'échappa de toutes les bouches, car chacun devinait déjà l'affreuse vérité. Mais aussitôt le silence redevint plus profond et plus solennel encore, et la jeune femme continua ainsi :

— Le temps était magnifique, la route parfaitement frayée, quoique très étroite, mon cheval jeune et vigoureux ; mes deux petits garçons jouaient en riant à mes genoux, ma fille dormait sur mon sein ; j'étais heureuse, je pensais au plaisir que ferait ma visite à ma vieille tante malade. Mais, hélas ! ce bonheur fut de courte durée : ce mouvement de joie devait être le dernier que je ressentirais ici-bas. Une heure environ après mon départ du village, je songeai tout à coup que je me trouvais seule avec mes enfants au milieu d'un désert de neige, loin de toute habitation humaine. Pour la première fois, les souvenirs des accidents que j'avais entendus raconter récemment encore me revinrent à la mémoire. J'eus peur, je voulus retourner sur mes pas ; mais le chemin tracé dans la neige